

2023 - 47

**DECISION DU MAIRE AUTORISANT LA SIGNATURE
DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENTS 2023-2024
AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GIRONDE
Etablissements d'Accueil de Jeunes enfants :
Prestation se Service Unique (PSU), bonus « Mixité sociale »
et « inclusion handicap »**

Le Maire du BOUSCAT,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 28 mai 2020 confiant à Monsieur le Maire certaines attributions du Conseil Municipal pour la durée du mandat,

Vu l'arrêté municipal n°2022-33 du 8 avril 2022 portant délégation du Maire à M. Mael FETOUH sur le fondement de l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'échéance au 31 décembre 2022 des conventions d'objectifs et de financements 2019-2022 signées entre la Ville du Bouscat et la Caisse d'allocations Familiales,

Considérant la nécessité de renouveler ces dernières pour trois établissements, La Chenille verte, la Crèche Familiale et Les Mosaïques pour la période 2023-2024,

DECIDE

Article 1^{er} : La signature de trois conventions d'objectifs et de financements entre La Ville du Bouscat et la Caisse des Allocations Familiales de la Gironde pour la période 2023-2024 pour les établissements de jeunes enfants suivants : la crèche La Chenille verte, la crèche familiale, le multi accueil Les Mosaïques.

Article 2 : Chacune de ces trois conventions a pour but de préciser les objectifs, les conditions et les modalités de versement de la prestation de service unique, du bonus « mixité sociale », du bonus « handicap » ainsi que du bonus territoire CTG par établissement jusqu'au 31 décembre 2024 date d'échéance et de renouvellement de la Convention Territoriale Globale.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville, Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait en l'Hôtel de Ville du Bouscat le 4/05/2023

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué à la Petite Enfance


Maël FETOUH

